Centre de langues

Dossier pédagogique
FRE/FLS733 - Phonétique corrective aux cycles supérieurs

Informations générales

1- **Identification de l'activité pédagogique**	
Nombre de crédits	3 crédits
Cycle	2e cycle
Secteur	FLS – français langue seconde
Programmes	• **Microprogramme - français langue seconde aux études supérieures – Communication fondamentale (optionnel)** • **Microprogramme - français langue seconde aux études supérieures – Communication intermédiaire (obligatoire)**
Niveau	Niveau 1
Préalable	Obtenir ce niveau au test de classement
Activité concomitante	Aucune
Niveau au terme de cette activité	*Passer au cours FRE/FLS753*

2- **Descripteurs**	
Cibles de formation	Acquérir les connaissances de base en phonétique afin d'améliorer la compréhension et la communication orales en français langue seconde. S'approprier de façon progressive les particularités phonétiques et phonologiques du français permettant de s'exprimer de façon claire dans des situations propres au contexte des études aux cycles supérieurs. Mettre en pratique des stratégies d'autocorrection. Corriger sa prononciation et ses capacités de décodage de la langue orale.
Contenu	Entrainement à la discrimination et à la reproduction des réalisations articulatoires des phonèmes à travers l'écoute et la lecture de documents en français tirés de son propre champ disciplinaire. Correspondances sons et graphie. Discrimination et reproduction des réalisations articulatoires des phonèmes. Analyse des erreurs dues au transfert et autocorrection. Pratiques guidées de courtes présentations afin d'en rectifier la prononciation : présentation de soi et de son sujet d'études en intégrant le lexique spécialisé de son domaine d'expertise.
Objectifs spécifiques	À la fin de cette activité pédagogique, la personne étudiante sera capable de discriminer, reproduire et autocorriger les sons du français afin de soutenir efficacement la communication orale dans des situations académiques simples liées à son domaine d'études.

3- **Modalités et approche pédagogique**	
Modalités	Asynchrone (en ligne)
Description de l'approche	Ce cours est offert en ligne. Les activités sont asynchrones, c'est-à-dire que chaque apprenant peut compléter les activités d'apprentissage à des moments flexibles, à l'intérieur de délais prédéterminés. Le cours s'adresse aux étudiantes et aux étudiants de tous les niveaux de français dont les difficultés de prononciation des phonèmes du français s'avèrent une entrave à l'intercompréhension. L'acquisition et la production des sons vocaliques et consonantiques du français standard s'appuient sur l'utilisation de l'alphabet phonétique comme outil de transcription. Les cours comportent les étapes suivantes, toutes offertes en ligne : • découverte des contenus d'apprentissage; • perception des phonèmes du français; • discrimination des phonèmes à l'étude par association de sons et symboles, par articulation maîtrisée des phonèmes et par reconnaissance de chaînes sonores courtes; • reproduction d'énoncés contenant les phonèmes explorés par le biais d'activités de lecture à voix haute; • auto-correction. Le cours propose une approche interactive et un accompagnement individualisé, avec rétroactions, et demande à la personne inscrite de s'engager dans une démarche d'amélioration continue, à partir d'objectifs ciblés. Enfin, la réussite dans ce cours repose sur un engagement actif, ainsi qu'une préparation autonome en amont, à partir des objectifs d'apprentissage définis pour chaque module. Cette préparation permet progresser efficacement dans l'acquisition des compétences langagières
Niveaux de performance attendus pour les activités d'apprentissage	Afin d'assurer une cohérence dans l'évaluation et les attentes pédagogiques, les éléments suivants servent de repères pour la conception et l'évaluation des activités: **Discrimination des phonèmes :** exercices d'écoute portant sur l'identification et la distinction de sons du français en contexte, à partir de courts documents audios. **Reproduction d'énoncés :** productions orales guidées d'une durée de quelques secondes à une minute, visant la prononciation précise de mots, groupes de mots ou phrases simples. **Auto-correction :** activités où la personne étudiante identifie et corrige ses propres erreurs de prononciation à partir de rétroactions ou d'exemples modèles. Ces balises visent à assurer une uniformité des attentes entre les différentes personnes enseignantes et à offrir aux personnes étudiantes une vision claire du niveau de performance attendu.

Structure et rythme du cours	Dans un cours offert en mode asynchrone, les activités d'apprentissage se déroulent de manière autonome, sans horaire fixe. Les personnes étudiantes peuvent donc réaliser les modules et remettre les travaux au moment qui leur convient, en respectant les dates limites établies au plan de cours. Le cours comprend habituellement entre 13 et 15 semaines, en fonction du calendrier de la Faculté des lettres et sciences humaines et du Centre de langues. • La semaine de relâche n'est pas incluse dans ce nombre.

4- Éléments de contenu

Finalités de formation

Compétence 1

1. Comprendre les bases de la phonétique articulatoire du français

- L'appareil phonatoire et les phonèmes du français
- Vocabulaire essentiel lié à la phonétique
- Identification des voyelles et consonnes du français (aperçu global)

Compétence 2

2. Discriminer et percevoir les phonèmes du français

- Perception des voyelles fermées : [i y u]
- Perception des voyelles ouvertes : [a ɑ ɑ̃]
- Perception des voyelles semi-fermées et semi-ouvertes : [o ɔ ɔ̃], [e ø], [ɛ ə œ]
- Perception des voyelles nasales : [ɑ̃ ɔ̃ ɛ̃ œ̃]
- Perception des semi-voyelles : [j w ɥ]
- Perception des consonnes (en lien avec la langue d'origine)

Compétence 3

3. Produire oralement les phonèmes du français (articulation)

- Articulation des voyelles fermées : [i y u]
- Articulation des voyelles ouvertes : [a ɑ ɑ̃]
- Articulation des voyelles semi-fermées et semi-ouvertes : [o ɔ ɔ̃], [e ø], [ɛ ə œ]
- Articulation des voyelles nasales : [ɑ̃ ɔ̃ ɛ̃ œ̃]
- Articulation des semi-voyelles : [j w ɥ]
- Articulation des consonnes du français selon la langue d'origine
- Articulation de suites phonémiques complexes (doubles consonnes initiales, consonnes finales muettes)

Compétence 4

4. Lire et écrire les phonèmes du français (correspondances graphèmes–phonèmes)

- Lecture et écriture de toutes les séries vocaliques travaillées :
 - Fermées : [i y u]
 - Ouvertes : [a ɑ ɑ̃]
 - Semi-fermées / semi-ouvertes : [o ɔ ɔ̃], [e ø], [ɛ ə œ]
 - Nasales : [ɑ̃ ɔ̃ ɛ̃ œ̃]
 - Semi-voyelles : [j w ɥ]
- Lecture et écriture des consonnes du français

Compétence 5

5. Intégrer toutes les voyelles et consonnes dans une production orale claire

- Synthèse de toutes les voyelles du français

- Synthèse des consonnes du français
- Exercices de révision et intégration

Compétence 6

6. S'autoévaluer et corriger sa prononciation

- Analyse des erreurs liées au transfert linguistique

5- Évaluation

Modalités d'évaluation:	%	Compétences évaluées
Ateliers hebdomadaires : pratique des phonèmes	**10%**	1, 2, 3 et 6
Évaluation portant sur toutes les voyelles du français	**40%**	1, 2, 3, 4 et 6
Examen final portant sur tous les phonèmes du français, incluant la production d'un glossaire à partir d'un texte d'expertise lié au domaine de la personne étudiante	**50%**	1, 2, 3, 4, 5 et 6
TOTAL:	**100 %**	

RÈGLEMENT FACULTAIRE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES:
(3.1) "Une activité pédagogique doit comporter un minimum de deux moments d'évaluation, dont au moins un devant se situer assez tôt pour que les résultats soient connus avant la date limite d'abandon de l'activité."
(4.1) "À l'intérieur d'une même activité pédagogique, un élément d'évaluation ne peut compter pour plus des 2/3 de la note totale de l'activité."
(4.2) "Lorsqu'un ou des travaux réalisés en équipe font partie des éléments servant à l'évaluation d'une activité, ces productions collectives ne doivent pas compter pour plus de 50 % de la note individuelle finale."

6- Barème de notation

Échelle d'équivalence de notes

Niveau	**Cote finale à indiquer sur la feuille de résultats**	**Correspondance en points de moyenne cumulative**	***À titre indicatif seulement, correspondance en notes****
Excellent	A+	4,3	*92 et plus*
	A	4,0	*88 – 91*
	A-	3,7	*85 – 87*
Très bien	B+	3,3	*82 – 84*
	B	3,0	*78 – 81*
	B-	2,7	*75 – 77*
Bien (limite pour réussite microprogrammes et certificats)	C+	2,3	*72 – 74*
	C	2,0	*68 – 71*
	C-	1,7	*65 – 67*
Passable	D+	1,3	*62 – 64*
	D	1,0	*60 – 61*
Échec	E	0	*59 et moins*

La 4e colonne n'est là que comme instrument de travail, approprié à certaines activités.

À titre indicatif aussi, une distribution normale donne environ :

10 % de A
35 % de B
40 % de C
15 % de D et de E

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.